



Pour diffusion immédiate : 11/07/2023

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

**LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE QU'UN NOMBRE RECORD DE NEW-YORKAIS ONT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME NATIONAL DE CONGÉS FAMILIAUX RÉMUNÉRÉS EN 2022**

***De nouvelles données montrent que plus de 700 000 New-Yorkais ont utilisé le programme de congé familial payé depuis 2018 - dont plus de 160 000 en 2022***

***Suite à l'extension par la gouverneure Hochul de la loi sur le congé familial payé de New York en 2021 pour aider davantage de familles à se consacrer à leurs enfants et à leurs proches***

***La base de données interactive du Département des services financiers est disponible [ici](#)***

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui qu'un nombre record de travailleurs ont utilisé le programme historique de congés familiaux payés de New York pour se consacrer à leurs enfants ou s'occuper d'un membre de leur famille gravement malade en 2022. Les données, disponibles sur la base de données interactive du Département des services financiers, montrent que le taux d'utilisation global, le nombre d'hommes prenant un congé de paternité rémunéré chaque année et la durée moyenne du congé ont tous augmenté chaque année au cours des cinq premières années du programme.

**La gouverneure Hochul a déclaré :** « Lorsque j'ai signé la loi sur l'extension du congé familial payé à New York, j'ai réaffirmé l'engagement de notre État à garantir aux travailleurs les protections dont ils ont besoin pour se rapprocher de leurs parents, de leurs enfants et d'autres personnes qui leur sont chères. Aujourd'hui, les travailleurs réagissent, avec une augmentation des inscriptions et un taux d'utilisation record, en particulier chez les pères. Notre programme de congés familiaux rémunérés, le premier du pays, témoigne de nos efforts pour faire de New York l'État le plus favorable aux travailleurs de la nation, et je continuerai à travailler en étroite collaboration avec le corps législatif pour mettre en place les politiques et les programmes qui soutiennent la solidité des familles ».

**Adrienne A. Harris, surintendante du Département des services financiers, a déclaré :** « Sous la direction de la gouverneure Hochul, l'État de New York a renforcé

son engagement en faveur d'un congé familial rémunéré complet, qui est essentiel à la sauvegarde de la sécurité économique de tous les travailleurs. La base de données publique permet un suivi transparent de la réussite du programme, ce qui permet aux parties prenantes à New York et dans tout le pays de tirer des enseignements précieux d'un programme de congés familiaux de premier plan au niveau national ».

**Clarissa M. Rodriguez, présidente de la commission chargée de l'indemnisation des travailleurs, a déclaré :** « New York l'a compris : personne ne devrait avoir à choisir entre un salaire et la prise en charge d'une famille. Les centaines de milliers de travailleurs new-yorkais qui ont pris un congé familial payé depuis 2018 connaissent la valeur de cette prestation essentielle, tout comme leurs enfants et les autres membres de leur famille qui ont bénéficié de leurs soins. C'est formidable de voir que de plus en plus de personnes utilisent cette prestation chaque année ».

**Roberta Reardon, commissaire du Département du travail de l'État de New York, a déclaré :** « Nous savons que l'extension du congé familial rémunéré contribue à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et donne aux travailleurs le temps qu'ils méritent pour s'occuper de leurs enfants et d'autres membres de leur famille. Il est extraordinaire que les New-Yorkais profitent de ce programme national de premier plan, et j'espère que cela incitera encore plus de New-Yorkais à l'utiliser. Je remercie la gouverneure Hochul pour sa volonté d'aider les familles new-yorkaises en soutenant l'extension des congés familiaux rémunérés ».

En 2016, seuls 13 % des travailleurs au niveau national bénéficiaient d'un congé familial rémunéré. Depuis que New York a promulgué sa loi phare qui offre un congé familial rémunéré à plus de 8 millions de travailleurs, près de 717 000 demandes de congé familial ont été payées au cours des cinq premières années du programme, avec un record de 163 124 demandes en 2022.

**Les principales conclusions tirées des données sont les suivantes :**

- Le nombre de demandes d'indemnisation payées a augmenté chaque année du programme, à l'exception d'une légère baisse en 2020, probablement attribuée à l'impact de la pandémie de COVID-19. Le taux d'utilisation des congés familiaux payés de New York (le pourcentage de travailleurs couverts qui ont utilisé la prestation au cours d'une année donnée) a augmenté régulièrement chaque année, passant de 1,59 pour cent en 2018 à 1,73 pour cent en 2019, 1,74 pour cent en 2020, 1,96 pour cent en 2021 et 2,06 pour cent en 2022.
- La prestation est le plus souvent utilisée par les parents pour prendre le temps de s'occuper d'un enfant nouvellement né, adopté ou accueilli et de tisser des liens avec lui, avec 83 796 demandes en 2018 ; 101 802 en 2019 ; 98 835 en 2020, 113 025 en 2021 et 117 851 en 2022.
- Chaque année, de plus en plus d'hommes prennent un congé de paternité pour s'occuper de leurs enfants et tisser des liens avec eux. Le pourcentage de congés familiaux payés pris par les hommes pour s'occuper d'un enfant a augmenté chaque année : 30,8 % (25 768 demandes) en 2018 ; 33,2 % (33 803

demandes) en 2019 ; 36,4 % (35 942 demandes) en 2020, 38,3 % (43 254 demandes) en 2021 et 39,7 % (46 764 en 2022).

- De plus en plus de personnes s'occupent de membres de leur famille gravement malades. 27,7 % des demandes concernaient des New-Yorkais qui prenaient des congés payés pour s'occuper d'un membre de leur famille gravement malade et, le plus souvent, pour s'occuper d'un parent malade.
- La durée moyenne des congés a augmenté chaque année, passant de 5,5 semaines en 2018 à 7,9 semaines en 2022.

En outre, le rapport montre que les travailleurs de l'État de New York, dans toutes les régions de l'État, ont profité de cette prestation de premier plan au niveau national. Les demandes d'indemnisation par région en 2022 comprennent :

- Ville de New York (49 703)
- Long Island (23 687)
- Mid-Hudson (17 144)
- Ouest de l'État de New York (14 539)
- Finger Lakes (12 242)
- Capital Region (9 274)
- Central NY (6 626)
- Southern Tier (4 774)
- Mohawk Valley (4 185)
- North Country (2 953)
- Non spécifié ou hors de l'État (17 997)

En vigueur depuis 2018, le programme de congé familial rémunéré de New York est une assurance payée par l'employé qui offre aux travailleurs un congé rémunéré et protégé par l'emploi pour créer un lien avec un enfant nouvellement né, adopté ou accueilli, s'occuper d'un membre de la famille souffrant d'un problème de santé grave (qui peut inclure des cas graves de COVID-19), ou aider les proches lorsqu'un membre de la famille est déployé à l'étranger dans le cadre d'un service militaire actif. Les travailleurs éligibles peuvent prendre jusqu'à 12 semaines de congé à 67 % de leur salaire (jusqu'à un certain plafond) en cas de besoin.

En 2021, la gouverneure Hochul a signé une loi élargissant la prestation pour permettre aux New-Yorkais de prendre du temps rémunéré pour s'occuper d'un frère ou d'une sœur gravement malade. Cette nouvelle prestation prend effet en 2023.

Un congé familial rémunéré peut également être accordé dans certaines situations lorsqu'un employé ou son enfant mineur à charge est soumis à une ordonnance de quarantaine ou d'isolement en raison du COVID-19.

Pour obtenir des informations complètes sur le programme de congé familial rémunéré de l'État de New York, y compris sur les modalités de demande de congé, consultez le site [PaidFamilyLeave.ny.gov](https://www.paidfamilyleave.ny.gov).

Pour accéder à la base de données interactive du DFS sur l'utilisation des congés familiaux payés dans l'État de New York, visitez [ici](#).

*Campagne de sensibilisation au congé de paternité de l'État de New York*

Le Département du travail de l'État de New York (Department of Labor, DOL) poursuit sa campagne de sensibilisation au congé de paternité à l'échelle de l'État, comme le recommande le rapport 2023 sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes. La campagne vise à normaliser le congé de paternité en sensibilisant aux avantages dont bénéficient les nouveaux et futurs pères et en soulignant l'impact positif que le congé de paternité peut avoir sur les familles et sur les perspectives de carrière et de salaire des femmes salariées.

Pour plus d'informations, regardez la vidéo de la campagne de sensibilisation au congé de paternité du DOL [ici](#).

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418